

S.YTIC
FCP

Reporting Mensuel

Au 31 août 2023

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.



FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

2. COMMENTAIRE DE GESTION

CHANGEMENT D'ERE

A la veille de la présentation d'un plan de décarbonation en France, le Gouvernement a publié (via le conseil de planification écologique *lien*) des indicateurs qui chiffrent d'ici à 2030 les progrès à accomplir pour satisfaire aux engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre (**réduction de 55 % de nos émissions en 2030 par rapport à 1990, soit plus à accomplir en 7 ans que le cumul de ce qui a été fait au cours des 33 dernières années**).

Ce même rapport rappelle que 32,1 % des émissions en France sont imputables aux modes de transport (dont 15,3 % aux véhicules particuliers), 18,9 % à l'agriculture, 18,1 % à l'industrie, 17,5 % à l'immobilier, 10,3 % au mix énergétique et 3,1 % aux déchets (source CITEPA données 2021).

Les actions à entreprendre sont fondées sur des incitations/ malus fiscaux et des investissements en infrastructure.

Nous laisserons de côté les mesures qui ont trait à l'agriculture et à l'industrie, moins en phase avec l'orientation de votre fonds, dédié aux problématiques de la métropolisation durable.

En matière de transports, les pistes sont de développer la voiture électrique légère, faciliter le passage au vélo, favoriser l'utilisation des transports en commun et inciter au covoiturage.

En matière d'immobilier, l'électrification et la rénovation sont les maîtres mots.

Les gains à attendre dans le domaine des déchets viendront pour leur part, de l'économie circulaire, d'une meilleure valorisation des déchets (augmentation du taux de captage du méthane et production d'énergie via les combustibles solides de récupération).

Rappelons enfin qu'un autre rapport remis en mai dernier à la première ministre (Pisani-Ferry Mahfouz *lien*) quantifiait à +100Mds€ de dépenses additionnelles par an à horizon 2030 nécessaires afin d'atteindre nos objectifs de transition écologique.

Les investissements de votre fonds bénéficieront largement de cet effort ambitieux via, en particulier, nos positions en Alfen, Alstom (transports), Saint Gobain, Schneider, Rockwool, Enel et EDP (immobilier) et Veolia, Tomra (déchets, économie circulaire).

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Laurent Saint Aubin

Achévé de rédiger le 04/09/2023



Laurent Saint Aubin
Gérant de S.YTIC
Directeur de la Gestion Actions



CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS	
Gérant	Laurent Saint Aubin	
Date de création	Mars 2018	
Nature juridique	FCP	
Code ISIN	Part P	FR0013267382
	Part I	FR0013267390
	Part GI	FR0013267408
Classification	Actions de l'Union Européenne	
Sous-classe d'actifs	Thématique	
Indice de référence	STOXX Europe 600	
Horizon de placement	> 5 ans	
Échelle de risque	1	2 3 4 5 6 7
Éligible Assurance vie	Oui	
Éligible PEA	Oui	

ANALYSE DE LA PERFORMANCE*

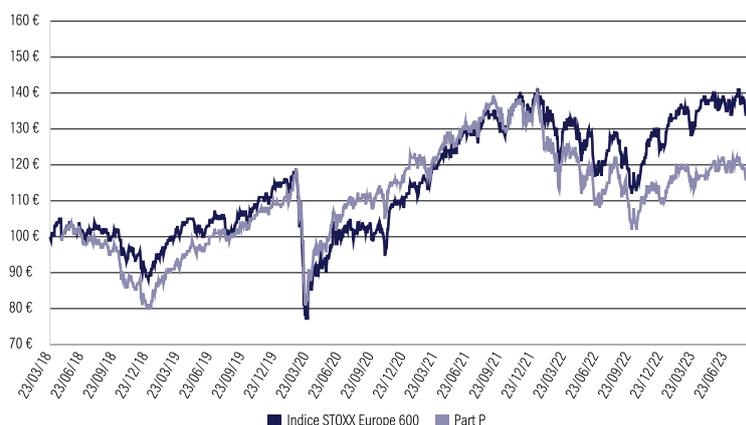
Sur 12 mois glissants	Part P	Part I	Part GI	Indice
Variation de la VL	5,8 %	7,0 %	7,4 %	13,4 %
Volatilité	14,3 %	14,2 %	14,2 %	14,0 %
Ratio de Sharpe	0,25	0,33	0,36	n.d.
Tracking error (risque relatif)	5,5 %	5,5 %	5,5 %	n.d.
Alpha	-6,9 %	-5,7 %	-5,3 %	n.d.
Bêta	0,94	0,94	0,94	n.d.

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DIC et le prospectus du fonds.

3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS*

Au 31 août 2023 | Base 100 au 23 mars 2018



* les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS⁽³⁾

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Juin 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD
Part GI	+31,1 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-19,9 %	+6,1 %	+2,6 %	-1,0 %	+0,6 %	+0,1 %	+2,7 %	+0,8 %	-1,8 %					+10,2 %
Indice	+37,4 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %	+2,4 %	-2,5 %	+2,4 %	+2,1 %	-2,5 %					+10,4 %
VL (€)	1 000,00	1 133,81	1 252,91	1 483,62	1 188,97	1 261,11	1 294,35	1 280,92	1 288,09	1 289,17	1 324,30	1 334,78	1 310,58					1 310,58
	Depuis l'origine ⁽²⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Juin 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD
Part I	+31,7 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-20,1 %	+6,0 %	+2,6 %	-1,1 %	+0,5 %	+0,1 %	+2,7 %	+0,8 %	-1,8 %					+10,0 %
Indice	+44,6 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %	+2,4 %	-2,5 %	+2,4 %	+2,1 %	-2,5 %					+10,4 %
VL (€)	1 000,00	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 197,79	1 270,08	1 303,20	1 289,30	1 296,17	1 296,85	1 331,80	1 341,94	1 317,23					1 317,23
	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Juin 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD
Part P	+19,6 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-21,0 %	+5,9 %	+2,5 %	-1,2 %	+0,5 %	-0,1 %	+2,6 %	+0,7 %	-1,9 %					+9,2 %
Indice	+37,4 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %	+2,4 %	-2,5 %	+2,4 %	+2,1 %	-2,5 %					+10,4 %
VL (€)	100,00	108,90	118,84	138,71	109,56	116,06	118,99	117,61	118,14	118,08	121,15	121,96	119,61					119,61

(1) Depuis le 24/04/2018.

(2) Depuis le 23/03/2018.

(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 31 AOÛT 2023

	Fonds
SPIE SA	6,49 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,00 %
SAINT-GOBAIN	5,46 %
VEOLIA ENVIRONNEMENT	5,13 %
EDENRED	4,45 %
ALSTOM	4,34 %
VERALLIA-WHEN ISSUED	4,17 %
EIFFAGE	3,11 %
HALMA PLC	3,03 %
TOMRA SYSTEMS ASA	2,87 %

DONNÉES DE L'OPCVM AU 31 AOÛT 2023

	Part P	Part I	Part GI
Nombre de parts	19 206,872	3 496,046	14 893,018
Valeur liquidative	119,61	1 317,23	1 310,58
Actif net	26 421 056		

5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 AOÛT 2023

Devises (y compris cash)	Secteurs ⁽¹⁾	Géographique ⁽¹⁾	
Euro	83 %	Biens et services industriels 40 %	France 20 %
Couronne norvégienne	6 %	Services aux collectivités 17 %	Etats-Unis 10 %
Livre sterling	3 %	Constructions et matériaux 16 %	Espagne 7 %
Dollar	3 %	Technologie 9 %	Allemagne 5 %
Autres	5 %	Autres 18 %	Autres ⁽²⁾ 57 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement le Royaume-Uni (4 %), le Pays-Bas (2 %), le Brésil (3 %), l'Italie (6 %) et la Belgique (1 %).

6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est.

Gouvernance	34 %
Social	26 %
Environnement	22 %
Profil de risque ESG	28 %

Légende couleur

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

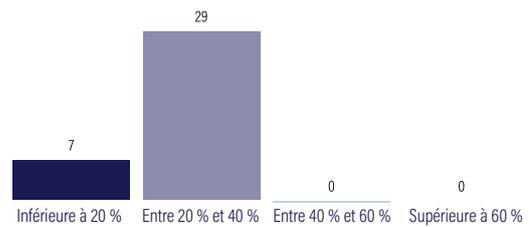
LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Halma	14 %	15 %	12 %	14 %
Aena	13 %	0 %	32 %	15 %
Adevinta	19 %	25 %	6 %	17 %
Bentley Systems	22 %	10 %	17 %	17 %
Verallia	20 %	20 %	12 %	18 %

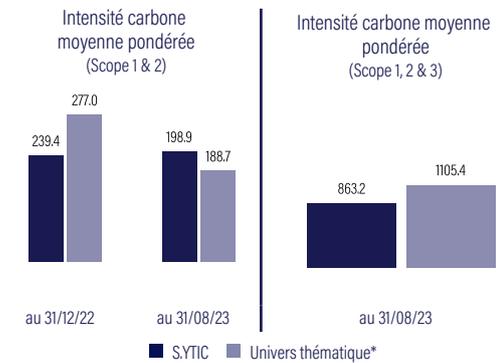
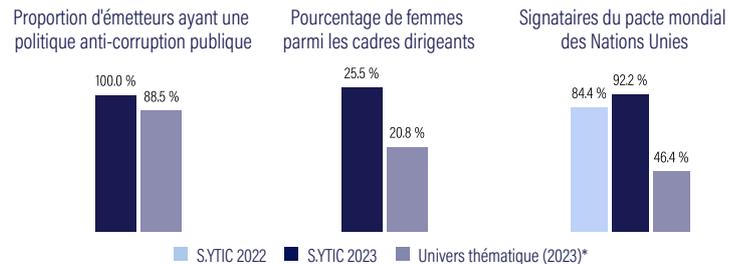
LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Veolia	41 %	25 %	51 %	39 %
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Compagnie de Saint-Gobain	42 %	34 %	38 %	38 %
Infrastrutture wireless italienne	48 %	36 %	23 %	37 %
Fomento de Co	64 %	18 %	17 %	36 %

Répartition des notes ESG des émetteurs du portefeuille



Mesures d'impact & empreinte carbone



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

* Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 2 922 valeurs au 30/06/2023. Le taux de couverture de l'univers est de 99,4 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 92,5 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 89,0 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DIC et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 31/08/2023. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Ceci est un document publicitaire. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC). Le DIC, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DIC qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en septembre 2023. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

